

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 11509 Numéro SIREN : 811 641 729 Nom ou dénomination : A&B STUDIO
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2019 sous le numéro de dépôt 13726



20190137262018

DATE DEPOT : 08/03/2019

N° DE DEPOT : 13726

N° GESTION : 2015B11509

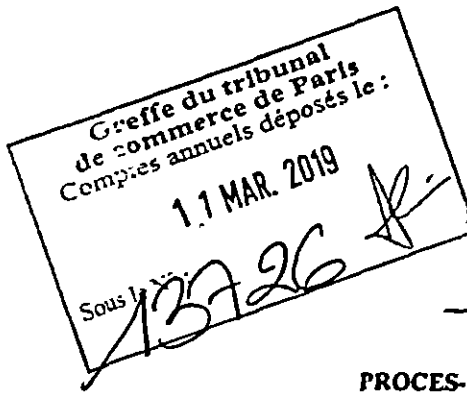
N° SIREN : 811641729

DENOMINATION : A&B STUDIO

ADRESSE : 16 rue Jacquemont bât.D 75017 Paris

MILLESIME : 2018

CERTIFIÉS CONFORMES
ANNE DELMAS - PRÉSIDENT
22.02.2019.



A&B Studio
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 16 rue Jacquemont 75 017 Paris
RCS Paris 811 641 729

13

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 22 FEVRIER 2019**

A&B STUDIO
16 rue Jacquemont - 75017 Paris
01 73 73 25 15
S.A.S. au capital de 10000€
SIRET : 811 641 729 00025

Le vingt-deux février deux mille dix neuf
A treize heures.

Les associées de la société A&B Studio, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 16 rue Jacquemont 75017 Paris, immatriculée sous le numéro d'identification unique 811 641 729 RCS Paris (ci-après la « Société »), se sont réunies au siège social, sur convocation faite par le Président.

L'assemblée générale des associées est présidée par le Président de la société, Madame Anne Delmas
Les associées sont présentes :
Madame Anne Delmas, pour 550 actions
Madame Blandine Lorthiois pour 450 actions.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'assemblée générale :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social clos le 30 septembre 2018,
- le rapport de gestion établi par le Président sur les comptes sociaux de l'exercice social clos le 30 septembre 2018,
- le texte des projets de résolutions qui seront soumises à l'assemblée générale des associées,
- et, plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information des associées.

Le Président fait observer que ces documents ont été communiqués aux associées lors de leur convocation à la présente assemblée générale.

L'assemblée générale des associées lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ;
- Report à nouveau du solde
- Approbation des conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président présente les comptes, puis ouvre les débats.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018

AL BL 1

AD

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Président, approuve les comptes annuels (le bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 16 697 €.

L'assemblée générale approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président et à la Directrice Générale de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 font apparaître un bénéfice net comptable de 16 697 €, décide, sur proposition du Président, de l'affecter :
Au compte de la réserve légale pour 5% soit la somme de 835 €
Et le solde en report à nouveau, soit la somme de 15 862 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Troisième résolution

Approbation des conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

L'assemblée générale, constatant qu'aucune convention de ce type n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Quatrième résolution

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associées.

A Paris, le 22/02/2019.

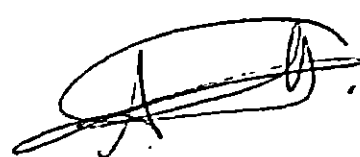
A&B Studio

représentée par Madame Delmas

Madame Delmas

Madame Lorthois.

Anne Delmas



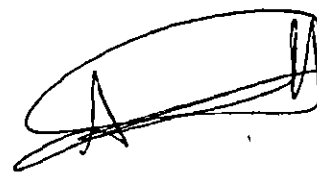
Blandine Lathiois



AL BL²

CERTIFIÉS CONFORMES
ANNE DELMAS-PRÉSIDENT
22.02.2019

AetB STUDIO



A&B STUDIO
16 rue Jacquemont - 75017 Paris
01 73 73 25 15
S.A.S. au capital de 10000€
SIRET : 811 641 729 00025

Comptes Annuels 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

SAS AetB STUDIO

16 rue JACQUEMONT BAT D
75017 PARIS

Siret : 81164172900025

Cabinet Expert Innov

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
88, rue de Courcelles
75008 Paris

Téléphone : 01 84 82 43 84
Mail : expert@expertinnov.com

AD

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
2. Détail des comptes	13
Bilan détaillé	14
Compte de résultat détaillé	17
Liste simplifiée des immob.	20
Balance générale	21
3. Liasse fiscale	
2065 - Impôt sur les sociétés	24
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	25
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	28
2066 - Sommes Imputables sur l'IS selon conventions Internationales	29
2079A - Crédit d'impôt apprentissage	32
2033A - Bilan simplifié	34
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	35
Charges et produits sur exercices antérieurs	38
2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-values	39
Changement de méthodes (immobilisations)	40
Changement de méthodes (amortissements)	41
2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits reportables	42
Changement de méthodes (provisions)	43

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AetB STUDIO relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	48 973
Chiffre d'affaires	132 666
Résultat net comptable (Bénéfice)	16 697

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à
Le 26/11/2018

ROY Rémi
Expert-Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	12 178	2 367	9 811	11 029
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 910	159	1 751	
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 075
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 089	2 527	12 562	12 104
Stocks				
Matières premières et autres approv.	6 833		6 833	5 244
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 006		8 006	3 352
Fournisseurs débiteurs				1 100
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	61		61	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				750
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 934		18 934	11 212
Charges constatées d'avance	2 578		2 578	97
TOTAL ACTIF CIRCULANT	36 411		36 411	21 755
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	51 499	2 527	48 973	33 859

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	792	792
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 767	15 044
Résultat de l'exercice	16 697	-8 277
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 256	17 559
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	5 165	9 256
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 165	9 256
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	944	4 039
<i>Personnel</i>	227	
<i>Organismes sociaux</i>	6 232	2 026
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 608	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	279	79
Dettes fiscales et sociales	8 345	3 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	262	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	14 717	16 300
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	48 973	33 859

Compte de résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/18 au 30/09/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	640	
Production vendue	132 028	77 751
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	22	1
Total	132 689	77 752
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	21 381	12 457
Variation de stock (m.p.)	-1 589	-552
Autres achats & charges externes	54 575	45 447
Total	74 347	57 352
MARGE SUR M/SES & MAT	58 342	20 400
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	832	574
Salaires et Traitements	28 568	18 852
Charges sociales	11 068	7 927
Amortissements et provisions	1 377	1 150
Autres charges	128	110
Total	39 971	28 612
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 371	-8 212
Produits financiers		
Charges financières	66	85
Résultat financier	-66	-65
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	18 305	-8 277
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 608	
RESULTAT DE L'EXERCICE	16 697	-8 277

CERTIFIÉS CONFORMES
ANNE DELHAS - PRÉSIDENT
22.02.2019.



A&B STUDIO
16 rue Jacquemont - 75017 Paris
01 73 73 25 15
S.A.S. au capital de 10000€
SIRET : 811 641 729 00025

Comptes Annuels 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AetB STUDIO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 48 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 697 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des Immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 179	1 910		14 089
Immobilisations financières	1 075		75	1 000
Total	13 254	1 910	75	15 089
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 150	1 377		2 527
Immobilisations financières				
Total	1 150	1 377		2 527
ACTIF NET				12 562

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 910		1 910
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 910		1 910
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			75	75
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			75	75

AD

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 643 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 008	8 008	
Autres	61	61	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 578	2 578	
Total	11 643	10 643	1 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	61
Total	61

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 165	4 128	1 038	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	944	944		
Dettes fiscales et sociales	8 345	8 345		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	282	282		
Produits constatés d'avance				
Total	14 717	13 680	1 038	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 091			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	198
Dettes provis. sur CP	101
Charges sociales sur CP	41
Taxe d'apprentissage CAP	149
Formation continue CAP	130
Total	619

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	2 576		
Total	2 576		